

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A :  
Comité du Finistère de TENNIS de TABLE  
BP 303  
29413 LANDERNEAU Cedex

Landerneau, le 08 janvier 2018

Mesdames, Messieurs  
les Présidents, Dirigeants  
Joueurs, Joueuses

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que :

**Les 17<sup>èmes</sup> Championnats du Finistère et les 10<sup>èmes</sup> Handisports  
se dérouleront les 31 mars et 01 avril 2018 à LOCTUDY  
Complexe Sportif**

(En cas de retard à la compétition ☎ 06 60 05 88 54 – M.COAT)

## LES ENGAGEMENTS

- Devront parvenir :
  - sur feuilles jointes pour le **16 mars 2018** dernier **déla**i) à:  
✉ **Comité du Finistère de TENNIS de TABLE**  
**BP 303 – 29413 LANDERNEAU Cedex**  
**Aucune demande ne sera acceptée passé ces délais.**  
UN SEUL ENVOI PAR CLUB  
ATTENTION AUX DELAIS DE « LA POSTE »
  - **Vous pouvez également vous inscrire en ligne, directement sur le lien suivant (ou copiez l'adresse) :**
    - Inscription simple : [cliquer ici](#)
    - Inscription double : [cliquer ici](#)

## LES INSCRIPTIONS : (voir nota feuille 6)

Je vous engage à consulter attentivement les règlements, joints à ce courrier, avant de procéder à vos inscriptions, les renseignements éventuels sont à prendre auprès de :

- Michel COAT : [coatmichel@neuf.fr](mailto:coatmichel@neuf.fr) (02 98 07 02 56) **et non au secrétariat administratif du Comité.**
- Le listing, qui vous est fourni, regroupe l'ensemble de vos licenciés(e), il vous suffit de cocher la case participation.
- **Toute inscription sera réglée impérativement à l'engagement à l'ordre du Comité (voir tarifs ci-dessous)**
- ATTENTION: une pénalité financière de 10,00 € est appliquée pour toute participation non honorée.
- Afin d'éviter toutes irrégularités dans la composition des poules et de faciliter la gestion informatique de l'épreuve : **aucun engagement téléphoné ou transmis hors délai ne sera accepté.** Ce courrier vous parvenant 4 semaines avant la compétition, il vous revient de prendre vos dispositions en ce sens.
- **Respectez un seul envoi par Club.**

### Spécificité Handisports :

Il n'y a pas de tableau réservé uniquement au sport adapté, seul le handisports est concerné.

**Pour participer à la compétition, une licence traditionnelle à la F.F.T.T. est obligatoire.**

**Il existe désormais une convention entre le Comité Départemental de Tennis de Table et le Comité Départemental Handisports.**

**Nous invitons, par conséquent, le licencié Handisports qui souhaite participer à la compétition à se rapprocher de son Club pour connaître les modalités de licenciation.**

**NOTA** : Dans le cas d'une licence récente réalisée entre la réception de ce courrier et le 20/03/17 (date limite des inscriptions), vous pouvez rajouter le joueur ou la joueuse concernée sur la liste jointe en donnant toutes les indications prévues sur cette liste.

**LES TARIFS** :

Simple seniors.....	7,10€	Simple jeunes.....	5,90€
Double seniors et mixtes.....	9,20€	Double jeunes.....	5,90€
Handisports.....	7,10€		

**COULEUR DES BALLES** : « Blanche »

Une restauration rapide est prévue sur place.

Vous remerciant par avance de respecter ces modalités d'inscriptions, je souhaite à toutes et tous une bonne compétition.

Amitiés sportives, le Délégué de l'épreuve  
Michel COAT

# Règlement

## CHAMPIONNATS DU FINISTERE INDIVIDUELS

(Mise à jour 08/01/2018)

### ☺ Qualifications

- Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans le Finistère, ayant une licence traditionnelle à la FFTT.
- Pas d'obligation de participer au Critérium Fédéral.
- Un seul tableau simple par participants(e) sauf pour plusieurs jeunes reconnus, sur décision des Commissions Sportive et Technique Départementales (une liste préviendra les Clubs concernés).  
**ATTENTION : s'il fait ce choix, il ne pourra pas participer aux tableaux de doubles.**
- Un joueur(e) doit obligatoirement s'inscrire dans sa catégorie d'âge (voir 1 et 2) pour les jeunes ou de classement pour les seniors en simple.
  - (1) *Les juniors (-18 ans) garçons classés 7 et moins ont **le choix** de participer dans le tableau juniors (-18 ans) **OU** le tableau seniors (tableau E)*
  - (2) *Les juniors filles peuvent également participer dans les tableaux seniors dames.*
- Un joueur(e), ayant plus de 1400 points pour les messieurs et plus de 1000 points pour les dames, a **le choix** de participer dans le tableau de la série nationale (numérotés à 17 en messieurs et numérotés à 13 en dames) seule qualificative pour les Championnats de Bretagne.

#### Spécificité Handisports :

- Un joueur(e) doit obligatoirement s'inscrire dans sa catégorie handisports en simple.
- Un joueur(e) peut, également, s'inscrire dans une autre catégorie valide (simple **OU** double).

### ☺ Inscriptions

- Aucune inscription, en simple comme en double, n'est prise sur place ou par téléphone.
- Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai fixé par la Commission Sportive (voir feuille 1).
- **Le coût des engagements est à régler par le club auprès du Comité du Finistère à l'inscription**
- En cas de forfait non excusé, tout joueur ou joueuse inscrit(e) se verra infliger, une pénalité financière de 10,00 €.

### ☺ Formule de la compétition

- Formule type : poules de 3, 2 qualifiés(e) par poule, suivies d'un Tableau à élimination directe (TED).
- Les meilleurs jeunes figurant sur la liste intégreront :
  - Leur tableau à un niveau défini par le Comité ;
  - Le tableau directement supérieur dès les poules.
- Suivant le nombre d'inscrits(e) dans une catégorie, la C.S.D. se réserve le droit de modifier la formule type ainsi que le nombre de qualifiés(e) par poule.
- En poules, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.
- A l'issue des poules, les parties se déroulent :
  - Au meilleur des 7 manches dans les tableaux simples seniors(e) série nationale ;
  - Au meilleur des 5 manches pour tous les autres tableaux.
- **Les parties de classement sont réalisées pour les places qualificatives aux Championnats de Bretagne.**

### ☺ Placement dans les tableaux(voir nota feuille 6)

- En simples, les critères suivront respectivement l'ordre suivant :

- Points figurant sur le carton licence, début seconde phase.
- En doubles,
  - Addition des points figurant sur le carton licence ;
  - Les joueurs(e) devront être licenciés(e) dans le même Club.
  - **Aucune modification ne sera possible après l'engagement.**

## ☺ Epreuves de doubles

**Un seul double par participant.**

- Seniors :
  - Possibilité d'incorporer un joueur d'un tableau de classement inférieur ;
  - Possibilité d'incorporer un jeune figurant sur la liste des surclassements.
- Mixtes réservés aux seniors :
  - Possibilité d'incorporer un joueur(e) d'un tableau de classement inférieur ;
  - Ils seront maintenus à condition d'obtenir au moins 8 équipes.
- Jeunes :
  - Possibilité d'incorporer un joueur d'une catégorie inférieure.
  - **Ceux ou celles bénéficiant d'un surclassement, ne pourront pas s'engager dans les doubles dans le cas où ils ou elles participent au tableau de surclassement.**

## ☺ Horaires

- Les catégories jeunes, garçons et filles se dérouleront le samedi. Sous réserve, les cadets et les minimes garçons et filles débiteront à 9h30 (pointage à partir de 9h00).
- Les tableaux de simples et de doubles du samedi se dérouleront jusqu'à leur terme.
- Toutes les catégories seniors se dérouleront le dimanche.
- Les horaires détaillés seront diffusés aux Clubs quelques jours avant l'épreuve.

## ☺ Nombre de tableaux

Tableaux Simples		
Jeunes garçons et filles	Seniors messieurs	Seniors dames
Juniors	A – Numérotés à 17 (N° à 1700 points)	F - Numérotés à 13 (N° à 1300 points)
Cadets	B - 16 à 14 (1699 points à 1400 points)	G - 12 à 9 (1299 points à 900 points)
Minimes	C - 13 à 11 (1399 points à 1100 points)	<b>H - 8 à 7 (899 points à 700 points)</b>
Benjamins	<b>D - 10 à 8 (1099 points à 800 points)</b>	<b>I – 6 à 5 (699 points à 500 points)</b>
Poussins	E - 7 à 5 (799 points à 500 points)	J – Station assise mixte handisports
		K - Station debout mixte handisports

**Nouveaux tableaux !!!**

Tableaux Doubles			
Jeunes		Seniors messieurs	Seniors dames
garçons	filles		
Juniors	Juniors	Numérotés à 17 (N° à 1700 points)	Numérotées à 11 (N° à 1100 points)
Cadets	Cadettes	16 à 11 (1699 points à 1100 points)	10 à 5 (1099 points à 500 points)
Minimes	Minimes	10 à 5 (1099 points à 500 points)	<b>Mixtes</b>
Benj-Pous	Benj-Pous		<b>Aucune limitation</b>

**Nouveauté !!!**

## ☺ Challenges

<b>Grille d'attribution des points</b>	<b>Critères</b>							
	<b>Points et participation suivant taille du tableau</b>							
	≥8	7	6	5	4	3	2	1
Vainqueur	8	7	6	5	4	3	2	1
Finaliste	6	5	4	3	2	2	1	
Troisième	4	3	2	2	1	1		
Quatrième	4	3	2	2	1			
Cinquième	2	2	1	1				
Sixième	2	2	1					
Septième	2	2						
Huitième	2							
Participation attribuée à tous les participants(e)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Pour le challenge général	3 points par dirigeant à la table de marque							

Ces challenges sont remis en jeu chaque année. On distingue :

- Le challenge du meilleur Club jeune.
- Le challenge du meilleur Club seniors.
- Le challenge du meilleur Club féminin.
- Le challenge général du meilleur Club.

## ☺ Transmission des résultats

Lors de la compétition les joueurs(e) devront impérativement s'assurer du bon remplissage des feuilles de poules et des fiches de parties

## ☺ Tenue sportive

- Une tenue sportive correcte sera exigée à tout joueur et joueuse.
- Sur les podiums, les joueurs et les joueuses se présenteront en tenue sportive. **Une absence sur le podium ou une tenue incorrecte seront sanctionnées d'une amende de 10€.**
- Les récompenses ne seront données qu'aux joueurs et aux joueuses présents(e) à cet instant.
- **Chaque joueur reçoit un dossard qui est placé, impérativement, sur le dos, dans son intégralité. Le nom du partenaire doit rester visible. L'aire de jeu sera refusée en cas d'infraction.**
- Les clubs prévoient trois épingles par dossard.

## ☺ Modifications éventuelles

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement.

## ☺ Nota

- La Commission Sportive a pris la décision de prendre les points licences en référence pour les placements dans les tableaux. Les points licences regroupent les performances des joueurs(e) sur l'ensemble des compétitions qu'ils (elles) ont disputées. Cette base est donc tout à fait fiable.
- Les rencontres de classements, en vue des qualifications aux Championnats de Bretagne seront organisées de la façon suivante :
  - Toutes les places 3-4 seront jouées.
  - Poussins-benjamins, garçons et filles : classement intégral des 8 premiers(es), si besoin.
  - Autres catégories participantes : suivant le nombre de qualifiés(es) possible puis ordre donné par les points licences sur un même rang de classement (1/4, 1/8<sup>ème</sup> .....

# Championnats du Finistère Handisport LOCTUDY - 2018 (Feuille d'engagement)

N° Licence	NOM	Prénom	Club	Points	TABLEAUX	
					I Mixte assis	J Mixte debout

## LES ENGAGEMENTS

- Devront parvenir :
  - sur feuilles jointes pour le **16 mars 2018** **dernier délai** à :
    - ☒ **Comité du Finistère de TENNIS de TABLE**  
**BP 303 – 29413 LANDERNEAU Cedex**  
**Aucune demande ne sera acceptée passé ces délais.**
  - Vous pouvez également vous inscrire en ligne, directement sur le lien suivant (ou copiez l'adresse - voir lien ci-dessus)
- **Aucune inscription téléphonée ou transmise hors délai ne sera acceptée.**
- **Le coût des engagements sera facturé aux Clubs à partir des inscriptions.**
- **En cas de forfait non excusé, tout joueur ou joueuse inscrit(e) se verra infliger, une pénalité financière de 10€.**